



Recueil d'expériences sur la « Prise en compte de la trame verte et bleue dans les territoires de projet »

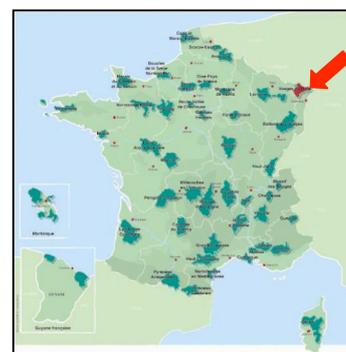
Action portée dans le cadre du Réseau Rural français (www.reseaurural.fr) et financée par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, le FEADER, le Ministère de l'Écologie de l'Énergie du Développement durable et de la Mer et l'Office National des Forêts.

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Déclinaison de la logique trame verte et bleue au territoire PNR des Vosges du Nord *Application et modélisation sur la trame « milieu forestier »*

Date de rédaction de la fiche ou de mise à jour : Juin 2010

Mots clés : trame en milieu forestier, îlots de sénescence, continuités hydrauliques, vergers hautes tiges



1- Carte d'identité du territoire

- **Localisation :** Alsace et Lorraine / Moselle et Bas-Rhin
- **Superficie :** 133 000ha
- **Nombre de communes :** 113 (dont deux en partie)
- **Spécificités paysagères :** 99 communes sur 113 en zone de montagne. 2 secteurs agricoles à l'est et ouest du territoire et le massif forestier central représentant près de 65% du territoire
- **Nombre d'habitants :** 85 048 (RP, 2006)
- **Situation du territoire et types de pression :** rural majoritairement milieu forestier (62%) et 33% de milieu ouvert et 5% de surfaces urbanisées.

2- Contexte de la prise en compte de la TVB à l'échelle du territoire

Historique de la démarche

- **Date de lancement :** février 2009
- **Motivation de la démarche:** Politique forte au niveau régional – Expérience de la Région Alsace dès 2003.
- **Etapas – clé de la réflexion :** Trame sur le milieu forestier dans le cadre d'un stage de fin d'études
- **Inscription de la démarche TVB dans une politique plus globale :** Politique régionale

Place de la TVB dans le projet / la stratégie du territoire

- **Priorité politique régionale :**
 - La restauration du corridor de Saverne (passage à faune au dessus de l'A4)
 - la préservation de stades âgés en milieu forestier
 - le maintien des vergers hautes tiges
 - la restauration des continuités hydrauliques avec effacement de seuils et étangs.
- **Contexte de révision de la charte/ intégration au plan du parc**

- **Outil de coordination de multiples études globales et thématiques participant à la connaissance, préservation, restauration des continuités écologiques (et fragmentation) dont :**
 - Etudes : TVB des deux régions, étude sur le suivi de la mortalité faune sur un tronçon routier « liaison verte », ouvrage sur la biodiversité, Projet lynx, réactualisation des ZNIEFF, identification des vergers hautes tiges en 1999 -2004 – 2007 ; Base de données ouvrages (seuils) sur les cours d'eau comportant l'estimation de leur franchissabilité (créée dans le cadre de Natura 2000)
- **Démarche inscrite dans les documents suivants:**
 - ☑ Intégration au plan du parc
 - ☑ Documents d'urbanisme. SCOT d'Alsace du Nord (approuvé) et à venir SCOT de Sarreguemines et SCOT de Saverne

☑ DOCOB Natura 2000 (charte Natura 2000, Contrats Natura 2000 et MAE territoriales)

3- Description de la démarche ou des actions menées en faveur de la TVB

- **Type d'actions et modalités d'intégration de la TVB dans l'action du territoire :**

- ☑ **Mise en place d'actions spécifiques à la mise en œuvre de la TVB**

- En intégrant davantage le maintien des stades âgés en forêt (proposition de périmètre de réserve biologique intégrale et dirigée, îlots de sénescence) dans une réflexion concertée (notamment : aménagements forestiers participatifs)
- En revalorisant la filière herbe afin de maintenir des prairies de qualité (connaissance de la diversité des prairies, et de leur potentiel agronomique) – Sensibilisation/ communication pour préserver les prairies dans un objectif d'équilibre agronomique et de la biodiversité (budget : 25 000€)

- ☑ **Prise en compte de la TVB dans les actions ou programmes déjà existants**

Animation des sites Natura 2000 via charte et contrats Natura 2000

- **Méthodologie :** Après une analyse menée sur l'artificialisation et la fragmentation du territoire, une hiérarchisation de la trame « milieu forestier » à travers la définition d'un gradient de perméabilité

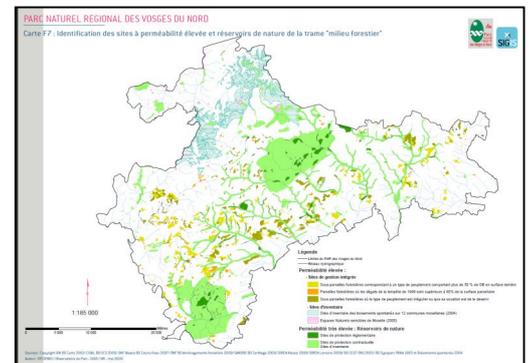
Identification d'une trame en milieu forestier

<p>ETAPE 1/ Analyse de l'occupation du sol Création des gradients de base : perméabilité plutôt faible et plutôt moyenne (carte F0) Socle à toutes les cartes établies, estimation de la perméabilité et qualité des forêts</p>
<p>ETAPE 2/ Création du gradient de perméabilité très élevée : Réservoirs de nature - à statut pérenne : les sites de protection réglementaire (carte F1) avec une fusion de ces données (carte F2) - les sites de protection contractuelle et sites à inventaires (carte F3) avec une fusion de ces données (carte F4)</p>
<p>ETAPE 3/ Analyse des discontinuités écologiques influençant les réservoirs de nature : fragmentation par les dessertes forestières - sur les sites de protection réglementaire à statut pérenne (carte F5) - sur la totalité des réservoirs de nature (carte F6)</p>
<p>ETAPE 4/ Création du gradient de perméabilité élevé - sites de gestion intégrée ou plus favorable et sites à inventaires (carte F7) avec une fusion de ces données (carte F8)</p>
<p>ETAPE 5/ Etablissement de la trame « milieu forestier » à partir des résultats de l'étape 2 et 4 (carte F9)</p>
<p>ETAPE 6/ Corrélation avec les données de fragmentation produites dans l'analyse thématique « artificialisation » (carte F10)</p>

Ce gradient est établi en fonction des statuts des espaces, de la gestion appliquée et enfin de l'occupation des sols.

Echelle de travail : 1/280 000

Données utilisées : réserve biologiques domaniales et forestières (intégrales et dirigées), îlots de sénescence, Séries d'intérêts écologiques, RNN, RNR et ex-RNV, APB, sites Natura 2000, ZNIEFF de type 1 – parcelles forestières où les dégâts de la tempête Lothar (1999) sont supérieurs à 90% de la surface parcellaire (la majorité de ces parcelles ayant été laissées en libre évolution spontanée), Sous-parcelles forestières correspondant à un type de peuplement comportant plus de 50% de GB en surface terrière et les sous parcelles forestières où le type de peuplement est irrégulier ou que sa vocation est de le devenir – ENS et boisements spontanés identifiés en interne.



- **Services attendus du réseau écologique**

1. Préservation des stades âgés en milieu forestier
2. Restauration du corridor de Saverne (enjeu massif vosgien)
3. Restauration des continuités hydrauliques (effacement de seuils/ étangs)
4. Préservation des vergers hautes tiges dans la couronne des villages traditionnels.

- **Entrée principale retenue:** Ecologie du paysage

Zoom sur îlots de sénescence dans les forêts communales

Contexte : profiter des aménagements forestiers pour mettre en place de tels îlots

Objectifs et moyens

- **Porteur du projet et services impliqués** : Sycoparc (service protection de la nature)
- **Echelles du projet** : le Parc
- **Objectif** : mettre en place 1% de chaque forêt communale en îlot de sénescence
- **Calendrier** : démarche initiée depuis 2009, sera proposé comme objectif dans la prochaine charte du parc
- **Opérateur** : Sycoparc
- **Coût & financements** : pas de dédommagement pour les communes



Mise en œuvre

- **Type de données utilisées** : aménagements forestiers de l'ONF, SIG du Sycoparc
- **Méthodologie appliquée / outils** : critères établis pour les îlots
- **Principaux résultats** : création d'îlots sur 3 communes et projet en cours sur 4 communes

Animation, suivi et évaluation

- **Partenaires techniques sur le territoire concerné** : ONF et communes
- **Animation prévue** : formation des élus des communes concernées
- **Critères d'évaluation** : décision des communes pour valider les propositions d'îlots

4- Outils mis en oeuvre

Outils techniques/opérationnels.

- **Charte Natura 2000** : maintien des arbres bios (dont bois mort) en fonction de type de sylviculture
- **Contrat Natura 2000** : création d'îlots de sénescence, effacements de seuils/ étangs ; création de canal de contournement d'obstacles, restauration de ripisylve, déviation de pistes forestières pour restauration de la fonctionnalité du cours d'eau.
- **MAE territorialisées portant sur le retour à l'herbe, la gestion extensive des prairies** et pour

la préservation des espèces au titre de la directive habitats (2000 ha en 2008 et 2009)

- **Programme vergers solidaires d'Alsace** : Politique de la Région Alsace et du CG du Bas Rhin, portée par les communautés de communes et visant notamment à soutenir, le maintien et la plantation des vergers hautes tiges traditionnels. Les communautés de communes du territoire ont planté dans ce cadre 2 218 arbres (mai 2010)

5- Partenaires et animation

- **Liste des partenaires** : ONF – propriétaires forestiers privés - SCOT - Régions – DREAL – ONEMA – Agence de l'Eau Rhin Meuse – Service Rivière du CG67 – Organismes professionnels agricoles – association mosellane d'économie montagnarde– INRA/ ENSAIA - Communautés de communes – communes.
- **Mode de sollicitation** : Animation des sites Natura 2000 - Mobilisation dans le cadre de la révision de la charte sur TVB et documents d'urbanisme (notamment SCOT)

- **Animation** : Accompagnement des agents ONF lors du martelage pour identification concertée des arbres bios à conserver. Accompagnement lors des martelages en ripisylve pour améliorer l'état de conservation – Journée de formations des agents forestiers et des associations de pêcheurs (APPMA) sur la gestion des cours d'eau

6- Evaluation et suivi

- **Indicateurs de suivi et/ou descripteurs de résultat/ Diagnostic de l'évolution du territoire dans le cadre de la révision de la charte – bilan des actions du SYCOPARC.**
Ex : Analyse à travers 10 aménagements forestiers de forêts domaniales révisés pour une surface de 26 894 ha entre 2000 et 2008 Indicateurs de :
 - **Structure** : de la seule futaie régulière il y a plus de dix ans dans les Vosges du Nord, la dernière décennie a vu 16,5% des surfaces des forêts domaniales révisées traitées en futaie irrégulière.
 - **Age** : 7 % des forêts révisées sont des peuplements mûrs composés uniquement de gros bois (>50 cm de diamètre) ou de très gros bois (>70 cm de diamètre)**Protocole de suivi sur un contrat Natura 2000 de restauration de cours d'eau (Bieldmuehle)** : maîtrise d'ouvrage ONF et AMO : SYCOPARC ; espèces cibles : lamproie de planer et chabot ; effacement de 6 étangs ; suivi de la restauration par les paramètres physico-chimiques en partenariat avec ONEMA (projet pilote)
Suivi Mossbaechel suite à des opérations de restauration de ripisylve.

7- Communication, valorisation des actions menées

- **Public visé**: partenaires usagers des cours d'eau agriculteurs
- **Supports utilisés et actions mises en oeuvre**
 - Guide des usagers et des riverains des cours d'eau (parution dernier trimestre 2010)
 - Concours prairies fleuries
 - Plaquette de typologie des prairies du territoire et de leurs évolutions en fonction des pratiques agricoles (parution prévue fin 2011)

8- Bilan

- **Analyse de la démarche de prise en compte de la TVB dans le projet du territoire:**

Difficultés rencontrées	Opportunités
- date d'actualisation des données géoréférencées (vergers hautes tiges), ZNIEFF de type 1) - données de différentes natures : descriptives (occupation des sols) et de gestionnaire (en lien avec un usage des sols) - représentation à travers des cartes fixes pourtant empreintes d'une complexité faite de réalités dynamiques	- De nombreuses données existants en interne (natura 2000, boisements spontanés) - Actualisation des ZNIEFF de type 1 - Actualisation de la BDD Vergers hautes tiges
Freins	Leviers
- Définition de la trame milieu forestier faite dans le cadre d'un stage, les suites opérationnelles vont s'enclencher avec la révision de la charte (Diagnostic de territoire pour le PAC des PLU)	- la SYCOPARC est au carrefour des partenariats – culture des données SIG qui permet l'établissement des cartes en interne -vision stratégique se définit en même temps que le nouveau projet de territoire

- **Regard sur la démarche :**

Vision / ressenti	Démarche qui permet de coordonner l'ensemble des actions de protection de la nature Exclusivité à travers le partenariat ONF/ SYCOPARC
Conseils à vos homologues	Mutualisation exhaustive au départ de l'information géographique disponible

- **Perspectives** Définition de la stratégie TVB pour le plan du parc

9- Pour aller plus loin...

- **Site internet :** <http://www.blog.parc-vosges-nord.fr/>; <http://www.parc-vosges-nord.fr/>
- **Contacts :**
Syndicat pour la coopération pour le Parc (SYCOPARC) – maison du parc/ château – BP24 – 67 290 LA PETITE PIERRE
03 88 01 49 59.
Jean Claude GENOT, chargé de mission protection de la nature
Marie L'HOSPITALIER/ Sébastien MORELLE, animateurs Natura 2000
Cécile BAYEUR, chargée de mission agriculture durable
Marie VAXELAIRE, chargée de mission Révision de la charte (m.vaxelaire@parc-vosges-nord.fr)

Retrouvez l'ensemble des fiches expériences sur les sites du Réseau rural français et de la FPNRF

